

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Mars 2021

58x21

ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES DE TRAVAUX ET RÉPARATION DE MENUISERIE ET SERRURERIE Lot 1 & 2 AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE TITULAIRE

L'élu(e) délégué(e) aux marchés publics expose :

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée afin de désigner les prestataires en charge des travaux pour d'entretien des menuiseries et serrureries des bâtiments communaux.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Il est conclu pour une période initiale qui démarre à la date de notification du contrat et s'achève le 31/12/2021 et pourra être reconduit pour 3 périodes d'une durée d'un an.

L'objectif de ce marché est de permettre sur le lot 1 les réparations et le changement si nécessaire de fenêtres, portes (alu ou pvc) et volets roulants alu. Le lot 2 interviendra de la même façon sur les équipements métalliques du type portails, gardes-corps, portiques et barrières DFCL.

La Commission MAPA réunie le 25 janvier 2021, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a donné un avis favorable aux propositions d'attribution du marché à :

Lot(s)	Désignation	Attributaires	Montant Maximum
1	Menuiserie	TOFERBAT	200 000 € HT
2	Serrurerie	GARABELLO FERMETURES	150 000 € HT
TOTAL HT			350 000€ HT

Il s'avère indispensable de demander à l'assemblée délibérante qu'elle autorise Monsieur le Maire à signer et à exécuter les marchés avec les entreprises retenues.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale délégué(e) aux marchés publics,

-AUTORISE Monsieur Le Maire à signer et à exécuter les marchés de travaux avec les sociétés :

- Lot 1 : TOFERBAT
- Lot 2 : GARABELLO FERMETURES

-PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations seront prévus au budget.

-ADOpte cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 - M.FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 05 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI